

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois. 7 francs, 50  
 : : : : s'x mois. 14 : :  
 : : : : un an. 25 : :

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 18 FÉVRIER 1869.

### Bulletin politique.

Le bon sens public réduit à ses justes proportions le malencontreux incident des railways belges. Les journaux officiels en sont pour leurs colères et l'armée française n'entrera pas à Bruxelles de sitôt. On nous rendra cette justice que nous avons su nous préserver des exagérations dont nos grands confrères parisiens, même les plus sérieux, nous donnaient l'exemple. Bien nous en a pris et nous voyons aujourd'hui notre appréciation de la première heure pleinement confirmée par l'organe le plus important et le plus considérable de la Belgique, l'Indépendance. Selon ce journal, la loi votée par le Parlement de Bruxelles est exclusivement une affaire de police intérieure; les influences extérieures dont on a parlé, y sont totalement étrangères, et la Prusse, par exemple, n'a rien à voir dans cette question. La cession du chemin de fer de Luxembourg à l'Est français n'a été que l'origine ou pour mieux dire le prétexte de la loi; pour empêcher la cession du chemin de fer du Luxembourg à la compagnie française de l'Est, le projet de loi était inutile, et la preuve que l'on en donne c'est que cette cession a été nettement interdite un mois avant le dépôt du projet de loi. Ensuite, le véritable but de ce projet n'est pas tant d'empêcher la fusion des compagnies étrangères, françaises ou autres, avec les compagnies belges que de mettre obstacle à la fusion des compagnies concessionnaires de chemins de fer belges, et de rendre ainsi impossible toute concurrence sérieuse au chemin de fer de l'Etat. Comme le dit fort justement le Journal de Paris, la question, envisagée sous ce point de vue, change absolument d'aspect, et sans rien perdre de son importance en Belgique, elle perd tout à fait son caractère européen.

Voilà qu'on assure d'ailleurs que, par suite de notes échangées entre les cabinets de Paris et de Bruxelles, il y aurait lieu

d'espérer une transaction. On dit, d'autre part, que la majorité du Sénat belge se montre peu favorable au projet de loi présenté si brusquement par le ministère et voté si rapidement par la Chambre des représentants.

Mardi a eu lieu l'ouverture de la session du Parlement d'Angleterre. Le discours de la couronne s'occupe plus spécialement des affaires de l'intérieur. Voici le paragraphe relatif à l'Eglise d'Irlande :

« L'organisation ecclésiastique de l'Irlande sera soumise très-prochainement à votre délibération et la législation qu'il sera nécessaire d'établir pour la régler d'une manière définitive, réclamera au plus haut degré la sagesse du Parlement.

« Je suis persuadée que dans l'accomplissement de cette œuvre vous aurez les plus grands égards pour tous les intérêts légitimes auxquels touche cette question, et que vous serez constamment guidés par le désir de favoriser les intérêts de la religion en suivant les principes de l'équité et de la justice, afin d'assurer l'action de l'opinion publique en Irlande en faveur de la fidélité et de la loi, pour effacer le souvenir des anciennes dissensions et à entretenir les sympathies d'un peuple affranchi. »

Quant aux relations extérieures, après avoir constaté que l'Angleterre est en relations « des plus amicales » avec les puissances, et exprimé sa satisfaction de les voir désirer, comme le gouvernement de la Grande-Bretagne, du maintien de la paix, la Reine fait cette allusion au différend turco-grec :

« D'accord avec mes alliés, je me suis efforcée, en m'interposant d'une manière amicale, de régler le conflit qui s'est élevé entre la Turquie et la Grèce, et je me réjouis de voir que nos efforts combinés ont servi à empêcher une interruption sérieuse de la tranquillité dans le Levant.

J. REDOUX.

Il faut avouer que le gouvernement a été bien mal inspiré en venant déclarer, dans le discours prononcé à l'ouverture de la session, que les transactions commerciales avaient repris une féconde activité. On s'imagine volontiers dans les hautes régions politiques qu'il suffit d'afficher un optimisme intrépide pour donner confiance au pays, et pour faire croire à l'existence de la prospérité. C'est là une vieille erreur qu'on devrait bien abandonner en ces temps de rénovation où l'on a pour système de trouver mauvais tout ce qui se faisait autrefois. A quoi bon, que l'on nous permette ces expressions quelque peu triviales, toutes ces rengaines, toutes ces ficelles tellement usées que personne ne peut plus les prendre au sérieux? En vérité, cela n'est pas digne d'un gouvernement qui a la prétention d'avoir rompu avec les anciens procédés et les vieux errements.

Loin de produire l'effet que l'on cherche, ces affirmations de prospérité en présence d'une situation des plus douloureuses ne servent qu'à exciter les esprits. Connaissez-vous rien de plus irritant pour un homme malade que de s'entendre dire qu'il se porte bien? Le mal paraît encore plus insupportable, il semble plus cuisant et l'on se révolte contre ces trêdes « tant mieux, oui, après avoir laissé les choses arriver à l'extrême, vient tout placidement vous soutenir que vous ne souffrez pas et que vous n'avez jamais joui d'une santé aussi florissante.

C'est précisément ce qui est advenu depuis le discours impérial à solennellement annoncé que la France industrielle avait vu renaitre ses beaux jours. Il s'est élevé de la plupart de nos grands centres manufacturiers comme un cri de protestation. Comment, ont-ils dit, on proclame à la face du pays que les affaires reprennent, que le travail est actif, que les fabriques prospèrent, et sous nos yeux, dans nos villes, nous ne voyons que des établissements en souffrance, que des ateliers qui se ferment, que des ruines et des faillites! Le gouvernement se trompe ou est trompé. De là toutes ces pétitions adressées des principaux districts industriels au ministre du commerce et à l'Empereur pour leur faire connaître la situation véritable et pour leur demander instamment de vouloir bien y porter remède.

Après la Flandre, après Lille, Roubaix et Tourcoing, après l'Alsace, voici la Normandie, voici Rouen qui élève leur voix à leur tour. La pétition rédigée dans cette dernière ville, a été revêtue en une seule journée de 350 signatures, et elle a dû en réunir un nombre beaucoup plus considé-

nable. Elle est modérée dans les termes, mais les faits qu'elle dénonce sont des plus graves, et ils font ressortir dans tout son jour la détresse à laquelle est réduite l'industrie cotonnière dans le département de la Seine-Inférieure, ainsi que dans les départements voisins.

Vainement pour essayer de soutenir la concurrence à laquelle les livrait le traité de commerce avec l'Angleterre, les manufacturiers normands ont-ils renouvelé leur matériel, perfectionné leur production, amélioré leurs produits. Ces efforts de toute nature, ces sacrifices qui se traduisent en sommes impossibles à chiffrer, n'ont servi de rien. Un grand nombre d'établissements, c'est la pétition rouennaise qui le déclare, ont complètement suspendu leurs travaux; d'autres sont soumis à des alternatives de chômage complet; et quant à ceux qui continuent à travailler, ils ne peuvent parvenir à couvrir leurs frais de fabrication. Enfin, c'est encore la pétition rouennaise qui nous l'apprend, jamais la Normandie, dont la réputation de prudence est si connue, n'a eu à supporter d'aussi nombreuses faillites, et s'il n'y en a pas davantage, c'est qu'en présence de malheurs pour la plupart imérités et de l'impossibilité de réaliser des usines tombées dans le plus complet avilissement, les créanciers ont reculé devant cette inutile et pénible extrémité.

Que! tableau! Comme il contraste tristement avec les paroles optimistes du discours impérial! Et comment ne pas être ému, lorsque la pétition adressée à l'Empereur cette invocation suprême : « On laisse sans doute ignorer à Votre Majesté la gravité de la situation et l'imminence du danger. Nous faisons donc un appel pressant à votre sollicitude pour les intérêts du pays. Il est encore temps, notre industrie peut être sauvée. Nous remettons avec confiance sa cause entre vos mains. »

La conclusion de cette pétition, on l'a déjà pressentie. Ce que demande la Normandie comme la Flandre, c'est la dénonciation des traités de commerce, c'est le retour à des tarifs suffisamment protecteurs. Malheureusement on n'a pas plus écouté ses Rouennais que l'on n'avait écouté ses Flamands. Le terme fatal est passé sans que le traité avec l'Angleterre ait été dénoncé au gouvernement britannique.

Les choses resteront en l'état où elles sont jusqu'en 1871, et nos industriels s'en tireront comme ils pourront. On continuera à leur soutenir, on prétendra même leur démontrer qu'ils ne souffrent pas, qu'ils ne sont que des malades imaginaires, et

qu'ils ne se plaignent que parce qu'ils sont sous l'influence des Pargons et des Diaforius de la protection. — Planquette, (Journal de Paris.)

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris. — Mardi, 16 février.

Il paraît que nous devons reconnaître la main de la Prusse dans l'affaire des chemins belges, et voici comment on explique la chose : Grâce au progrès des idées et aux manifestations chaque jour plus puissantes de l'opinion publique, un gouvernement qui, guidé par des visées ambitieuses et des intérêts purement personnels, déclarerait la guerre à un autre gouvernement, serait accusé de soulever contre lui la réprobation générale et risquerait de se créer des ennemis sur lesquels il ne comptait pas d'abord. Il est évident que la Prusse évitera d'attaquer la France, comme la France hésitera à attaquer la Prusse. Toutes deux sont prêtes pour la lutte, mais ni l'une ni l'autre ne veut tirer le premier coup de canon. Elles se combattent par des voies détournées : La France encourage les résistances de l'Allemagne du Sud, pour que la Prusse, irritée des obstacles que rencontre sa politique, commence quelque acte de violence, contraire aux traités, qui donne à la France le prétexte et l'occasion d'intervenir.

La Prusse de son côté pousserait en avant, la Belgique, et l'exercerait à de mauvais procédés à l'égard de la France, dans l'espérance que celle-ci agirait énergiquement contre la Belgique. Dans ce cas, la Prusse aurait le beau rôle; elle interviendrait en faveur de la nationalité belge, et grâce au gâchis qui suivrait, elle compléterait l'œuvre de l'unification allemande.

Le gouvernement français ne s'y laisserait pas prendre; mais il feindrait de tomber dans le piège, et les journaux qui semblent s'inspirer de la pensée du Cabinet des Tuileries, joueraient le jeu de M. de Bismark en représentant la France prête à dévorer la Belgique.

Au fond, le gouvernement français n'aurait pas le moins du monde le projet d'annexer la Belgique, et le Pays pas plus que le Peuple ne serait l'interprète de la pensée secrète de l'Empereur; mais le gouvernement serait bien aise de voir ces

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX  
du 19 FÉVRIER 1869.

— 2 —

### MADemoiselle DE CHAVAS.

(Suite. — Voir le Journal de Roubaix du 17 février.)

IV

Gabrielle formula sa demande, mais si bas, qu'elle ne fut pas entendue.  
 — Parlez plus haut, que diable! fit-il; je ne suis pas sourd, mais j'ai l'oreille dure.  
 — Auriez-vous du travail à me donner? dit-elle.  
 — Du travail? Quel genre de travail?  
 — Celui que vous voudrez.  
 — Drôle de réponse! Je n'en ai pas de trente-six espèces. Savez-vous dessiner? Elle lui tendit son album.  
 Comme elle s'y était attendue, elle vit, à travers ses paupières baissées, le marchand feuilleter ses esquisses, retourner les pages d'un doigt rapide, sans que rien

lui parut digne d'une seconde d'attention.  
 — Pech! dit-il quand il eut fini, en repoussant le carton par l'ouverture du grillage, ce n'est pas fort! Ma petite fille, qui a huit ans, en ferait parler bien autant. Etudiez encore, madame, puis nous verrons.  
 Il avait parlé très-haut; aussi, pas une de ses mortifiantes paroles n'avaient échappé aux personnes qui étaient dans la boutique; tous les regards s'étaient fixés aussitôt sur Gabrielle. Une inexprimable sensation de honte, de tristesse et de colère oppressait la poitrine de la pauvre fille; il lui semblait qu'elle aurait volontiers marché sur des charbons ardents pour se retrouver chez elle. Comme elle se repenait d'avoir bravé cette humiliation, de s'être jacté cette amère déception!  
 Mais ce mouvement d'égoïsme lui court.  
 Gabrielle n'eut qu'à invoquer le souvenir de sa mère; elle la vit exposée aux mêmes humiliations, supportant aussi de pénibles refus, et elle se jura de lui épargner. Plus la souffrance qu'elle ressentait était aiguë, plus elle comprit qu'elle devait tout faire pour en préserver sa mère. Cette pensée suffit pour arrêter l'élan presque irrésistible qui la pressait de s'élaner en avant, et de se dérober par la fuite au supplice qu'elle endurait.  
 Au risque de recevoir encore une grossière rebuffade, elle insista.  
 — Je sais, dit-elle, que je n'ai pas de talent, mais en travaillant, je peux en acquérir. La bonne volonté, et le besoin, ajouta-t-elle plus bas, font beaucoup.  
 Il y avait tant de dignité dans son ton, son attitude était si noble et si fière que

le marchand en fut frappé. Il sentit la fibre de la compassion tressaillir en lui.  
 Malgré son costume plus que modeste, Mlle de Chavas avait très-grand air. Tout en elle, était d'une exquise distinction. Le marchand devina qu'il avait affaire à une personne d'un rang supérieur, il en fut pitié, et ses manières vis-à-vis de la jeune fille se modifièrent sensiblement.  
 — C'est que vous dites est vrai, reprit-il. Le talent qu'on n'a pas peut naître et grandir par le travail, surtout à votre âge. Au reste, je vous ai chicané à tort. Ceux que nous employons n'auraient eux faire d'être des Raphaël. Il leur suffit de savoir manier le crayon et les pinceaux.  
 — Alors? interrompit Gabrielle, vous pourriez?...  
 — Ah! ça, c'est une autre histoire! Pour le moment mes ateliers sont encombrés. Mais d'ici à quelque temps, si vous voulez revenir, je ne dis pas non.  
 Le faible rayon d'espoir qu'avait eu Gabrielle s'évanouit. Il fallait donc frapper à une autre porte à subir, sans doute, les mêmes tortures!  
 Sans pouvoir étouffer un profond soupir, elle reprit son album, le referma, mais difficilement; car ses mains tremblaient, et des larmes contenues obscurcissaient sa vue.  
 Le marchand l'examina à la dérobée.  
 — Je vous demande pardon de vous avoir dérangé, dit-elle. Ne pourriez-vous pas avoir la bonté de m'indiquer quel autre magasin où j'aurai plus de chance qu'ici?  
 — Je crains bien que partout vous ayez même réponse. Bah! ajouta-t-il comme s'il prenait une résolution subite, je n'ai pas le cœur de vous envoyer battre le

navé de Paris. J'aurais préféré, je ne vous cache pas, que vous fussiez allée en premier, chez quelque confrère; mais puisque le hasard vous a poussé chez moi, tant pis. Je ne vous enverrai pas chercher de l'ouvrage ailleurs.  
 — Vous m'en donnez? s'écria-t-elle.  
 — Oui. Mais ce ne sera pas bien lucratif pour commencer, je vous en avertis. Je ne peux pas ma ruiner par bonté.  
 — Je n'ai pas le droit d'être exigeante, répondit Gabrielle dont les yeux brillaient de joie. Je vous serai toujours reconnaissante, quand même.  
 Cette assurance suffit pour tranquilliser le marchand dont les instincts mercantiles auraient eu peine à s'accommoder d'une générosité onéreuse. Il donna aussitôt ses ordres à un commis qui apporta à Gabrielle un rouleau d'images à colorier. Elle s'en saisit avec l'avidité d'un avare qui découvre un trésor.  
 En se retrouvant dans la rue, elle croyait presque rêver. Le triomphe obtenu lui causait autant de surprise que de joie. Le pas le plus difficile était donc franchi! Elle entra dans l'arène des travailleurs. Il ne s'agissait plus que de lutter pour y conquérir une bonne place. Ce but à atteindre était hérissé d'obstacles; elle avait trop d'intelligence pour ne pas en avoir l'intuition; mais si elle prévoyait les efforts qu'elle aurait à faire, elle sentait se développer en même temps la force que donne le dévouement; et, pleine de foi en cette force, elle se disait: j'ai l'outil en main, je ne le laisserai pas tomber. Dieu aidant, je saurai m'en servir!

V  
 Lorsque la marquise était rentrée de ses courses obligées pour les besoins du ménage, elle avait été extrêmement étonnée de ne pas trouver sa fille au logis. Cette sortie de Gabrielle était si en dehors de ses habitudes que, pour essayer d'en deviner le motif, Mme de Chavas s'était perdue en conjectures, et avait épuisé toutes les suppositions. Une inquiétude bien naturelle avait fini par s'emparer de son imagination, et lui faisait compter le nombre des minutes qui s'écoulaient; il semblait à cette pauvre mère que la matinée avait duré des siècles, quand enfin un pas léger et bien connu résonna le long de l'escalier. Mme de Chavas courut à la porte et l'ouvrit bien avant que Gabrielle y fut arrivée. Elle montait pourtant bien vite! La joie de la bonne nouvelle qu'elle apportait lui donnait des ailes!  
 Mais sa mère l'accueillit par des reproches. C'est à peine si elle voulait permettre la justification. L'acte courageux de Gabrielle fut taxé d'imprudance, de coup de tête d'enfant irréfléchi.  
 Sans se révolter contre ce qui aurait pu paraître une injustice, Gabrielle laissa passer l'orage; elle reconnut humblement qu'elle avait eu peut-être tort d'envelopper ses démarches de mystères; mais son excuse était dans l'intention qui l'avait dirigée. Mme de Chavas fut par appréciation à sa juste valeur la démarche de la généreuse enfant.  
 A partir de ce jour, Gabrielle se considéra comme chargée de subvenir seule à l'entretien du petit ménage. Elle se mit au travail avec une ardeur extrême. Les